

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 18 OCTOBRE 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Mardi 18 du mois d' Octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - Mmes Michelle MAXO - Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Diana PERRAN - M. Jean FAHRASMANE - Mme Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES : MM. Solaire COCO - Christian THENARD - Mmes Ghislaine GISORS - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS.

ABSENTS : MM. Cédric CORNET - Raymond PARSHAD - René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**RECTIFICATION – MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N° CC-2015-4S-DAAG-20**

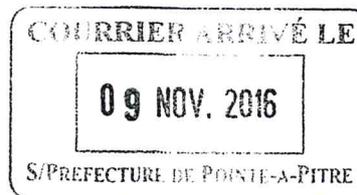
CC-2016-8S-DAAG-37

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CC-2015-4S-DAAG-20 en date du 29 Juin 2015,

Considérant la nécessité de rectifier l'erreur matérielle portant sur le prénom de Madame LAPTES,

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,



DECIDE

Article 1 : De modifier comme suit l'article 1 de la délibération n° CC-2015-4S-DAAG-20 en date du 29 Juin 2015 :

« De prendre acte de l'installation de Madame Sylvia LAPTES en qualité de conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant ».

Article 2 : De rectifier l'article 2 de la manière suivante :

« D'approuver l'installation de cette nouvelle conseillère communautaire »

Article 3 : L'article 3 reste inchangé.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

09 NOV. 2016

Et publication ou notification

le

14 NOV. 2016

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Octobre 2016

Pour extrait certifié conforme

